

vks  
178

**Formulaire officiel pour l'inscription et la radiation « changement de détenteur interdit » (chiffre 178) dans le permis de navigation pour les bateaux en leasing <sup>1)</sup>**

Art. 94 al. 3 ; art. 96 al. 5 et 6 de l'Ordonnance sur la navigation intérieure (ONI)

**L'autorité d'admission ne reconnaîtra pas les documents photocopiés ou envoyés par fax.**

1) édité par : Association des services de la navigation (vks), mai 2016

**Remarques générales**

Par sa signature, le/la requérant/e, resp. la société de leasing, renonce explicitement et irrévocablement à toute prétention en matière de responsabilité à l'encontre de l'autorité d'admission ou de ses employés, au cas où un changement de détenteur s'effectuerait malgré l'inscription figurant dans le permis de navigation ou si cette inscription était radiée du permis de navigation sans l'autorisation nécessaire.

**1. DÉTENTEUR/DÉTENTRICE DU BATEAU (requérant/e)**

**Inscription du chiffre 178**

Sans l'aval du détenteur du bateau et de la société de leasing, l'autorité d'admission refuse : a) l'annulation du permis de navigation b) l'établissement du permis de navigation au nom d'un nouveau détenteur c) la radiation de l'inscription.

**Radiation du chiffre 178**

L'inscription est radiée uniquement avec l'aval de la société de leasing ou sur la base d'un jugement exécutoire statuant sur les rapports de propriété.

*Données du détenteur selon le permis de navigation*

\_\_\_\_\_   
Date

\_\_\_\_\_   
Signature du/de la requérant/e

**2. DONNÉES CONCERNANT LE BATEAU**

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

*N° de la coque (HIN/CIN)*

--

*Marque et type*

**3. DONNÉES CONCERNANT LE MOTEUR**

1	<i>N° du moteur</i>	<i>Marque et type</i>
2	<i>N° du moteur</i>	<i>Marque et type</i>
3	<i>N° du moteur</i>	<i>Marque et type</i>

**4. PERSONNE / ENTREPRISE BÉNÉFICIAIRE (p. ex. société de leasing)**

**Inscription du chiffre 178**

Nous confirmons que l'inscription dans le permis de navigation est effectuée à notre demande.

**Radiation du chiffre 178**

Nous autorisons la radiation de l'inscription du permis de navigation.

Les signatures scannées provenant des sociétés de leasing ne sont reconnues par les autorités d'admission que si ces dernières sont en possession d'une déclaration des sociétés concernées par laquelle elles renoncent à toute prétention à leur encontre en cas d'usage abusif du formulaire.

*Timbre de l'entreprise*

*Code ASSL de la société de leasing*

\_\_\_\_\_   
Date

\_\_\_\_\_   
Signature  
Signatures scannées autorisées seulement pour les sociétés de leasing avec déclaration générale de renonciation.